

Projet d'établissement du collège Grazaillès – Carcassonne 2016 - 2020

Préambule :

Notre projet d'établissement se donne pour objectif général la réussite de chacun des élèves de l'établissement non seulement dans sa scolarité au collège mais aussi dans la continuité de ses apprentissages dans le post troisième. Cette réussite scolaire qui s'appuie sur les dispositifs pédagogiques innovants déjà mis en œuvre et sur la volonté de s'approprier le cadre national de la réforme, du socle et des nouveaux programmes, devra s'inscrire dans un climat scolaire favorable au développement de la citoyenneté et permettre la construction d'un projet personnel visant l'insertion professionnelle. Ainsi seront valorisées et renforcées les valeurs de la République, qui met l'Education des enfants de la Nation au rang le plus haut de ses priorités.

Diagnostic :

Le collège Grazaillès à Carcassonne compte environ 800 élèves dont presque 100 en SEGPA, 2 ULIS et des EANA. La mixité du public est accentuée par une mixité sociale importante. Il faut toutefois noter que la part des PCS défavorisées et très défavorisées des familles augmente de façon régulière depuis cinq ans. De même pour la part des élèves issus de l'immigration. Cela est d'ailleurs confirmé par le fait que trois des écoles de recrutement sont situées sur des quartiers qui viennent d'intégrer le PRE. Cette modification de la population se ressent à deux égards : tout d'abord, l'intégration est plus difficile et plus lente ; faire vivre cette mixité et la transformer en une richesse est un enjeu de taille. D'autre part, l'enseignement doit faire le grand écart entre les élèves qui ont déjà intégré les valeurs et les opportunités que propose l'Ecole et ceux, de plus en plus nombreux qui n'adhèrent pas forcément au fonctionnement et aux valeurs de l'Ecole ; faire de cette hétérogénéité un atout reste un défi pour l'établissement. Cela passera vraisemblablement par un travail sur la réponse à la transgression qui ne peut plus se limiter à la répression par la sanction... des alternatives doivent être trouvées et partagées par l'ensemble de la communauté scolaire.

La quasi-totalité de personnels est investie dans cette mission qui impacte considérablement les pré-supposés du métier et nécessite une remise en cause des pratiques, tant pédagogiques qu'éducatives. D'ailleurs, le management lui-même doit prendre en compte les bouleversements nécessaires et accompagner autant qu'impulser le changement. Les équipes sont déjà au travail au sein des disciplines (progressions et devoirs communs...) et, pour certaines, l'interdisciplinarité est engagée (EIST, LVE...). Néanmoins, des marges de progrès sont envisageables et discutées. Il n'en reste pas moins que la synergie entre l'éducatif et le pédagogique n'est pas complètement efficiente et reste donc à améliorer. La relation de co-éducation avec les familles est engagée (CESC...) mais restent des écarts marqués quant au partage d'une culture, de valeurs et d'ambitions communes pour une part non négligeable d'entre elles.

Les résultats tant aux examens que de l'orientation peuvent paraître satisfaisants et se situent toujours autour des moyennes académique et nationale. Cela ne doit pas cacher une réalité cruelle : les élèves qui rentrent au collège avec des difficultés en sortent sans diplôme, parfois sans même avoir acquis le socle et quelquefois sans orientation. De plus, les résultats au lycée (GT et pro) montrent qu'une frange de la population n'y réussit pas malgré son affectation, peut même décrocher alors que cela aurait pu être évité. Les liaisons pour intégrer l'établissement dans son réseau d'écoles et de lycées ont démarré et doivent impérativement être renforcées afin de permettre un véritable continuum pédagogique et éducatif.

Objectif 1 : L'éducatif

Axe de progrès 1

→ La prévention.

Axe de progrès 2

→ Les réponses à la transgression.

Objectif 2 : Le pédagogique

Axe de progrès 1

→ Une AP performante.

Axe de progrès 2

→ Renforcer l'interdisciplinarité.

Axe de progrès 3

→ Le parcours artistique et culturel.

Objectif 3 : L'orientation

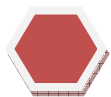
Axe de progrès 1

→ DDMF par les enseignements.

Axe de progrès 2

→ DDMF par des actions ponctuelles.

Axe de progrès 3



Objectif 1 : l'éducatif, un parcours vers la citoyenneté.

Construction pour tous les élèves (de l'enseignement général, des ULIS, la SEGPA et les EANA) d'un cadre d'apprentissage et d'un climat scolaire sereins. Aussi, une gestion de l'éducatif, du social et de la santé sera à lier avec le pédagogique et à optimiser dans une intégration progressive de la réflexion et des actions des parents.



Axe de progrès 1 : La prévention pour un climat scolaire serein.

Leviers :

- Lisibilité de la règle.
- Travail sur la gestion de classe (formation ?).
- CESC (liens entre les cours, les actions et l'éducation familiale).
- EMC.
- Délégués, CVC
- Cadets de la défense.
- Sécurité routière.

Mise en œuvre :

Développer dès la 6^{ème} et adopter un comportement éthique et responsable tout au long du cycle 4 grâce aux différentes actions menées par les membres du CESC et aux enseignements scientifiques et technologiques.

Responsabilisation des élèves : promotion pour un usage responsable et respectueux de l'Internet.

Prise en main des classes à la rentrée et EMC 6ème avec étude du règlement intérieur et les droits et devoirs de l'élève.

Les gestes professionnels quotidiens des enseignants, des personnels de vie scolaire et de l'équipe de direction qui incarnent les valeurs morales et civiques : la justice, la responsabilité, la liberté, l'égalité, la solidarité, la tolérance, le refus des discriminations, la laïcité, le respect, la dignité et la fraternité.

Des activités pédagogiques spécifiques : débat réglé, dilemme moral, conseil d'élèves, méthode de clarification des valeurs, jeu de rôles, etc. Elles s'appuient sur des situations réelles ou fictives conduisant à traiter de questions et de dilemmes qui donnent aux élèves la possibilité de construire leur jugement moral.

Des projets coopératifs (artistiques, culturels, etc.) qui suscitent la démocratie, la prise de responsabilité et l'engagement personnel et collectif dans des pratiques participatives (conseils d'élèves, CVC), et mobilisent l'empathie, la coopération et l'entraide.



Axe de progrès 2 : Les réponses adaptées à la transgression.

Leviers

- Sanctions et alternatives plus adaptées.
- Travail avec les familles.
- Renforcer le lien entre la vie scolaire et les enseignants.
- Maintenir les partenariats avec le milieu médical et social.
- Lutte contre le harcèlement et le cyber harcèlement.
- L'éducation aux médias.

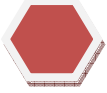
Mise en œuvre

Croiser les regards afin de trouver les réponses les plus adaptées, à l'intérieur et à l'extérieur de l'établissement, aux transgressions.

Travail et appropriation collective autour des procédures disciplinaire afin de répondre de façon distanciée et dépassionnée à l'interpellation des élèves.

Expliquer aux parents le choix de réponse faite à leur enfant.

Mise en œuvre opérationnelle des mesures de réparation et des alternatives à la sanction disciplinaire.



Objectif 2 : Le pédagogique, parcours vers la réussite scolaire.

Construction pour tous les élèves (de l'enseignement général, des ULIS, la SEGPA et les EANA) des parcours de réussite qui prennent en compte la diversité des aptitudes et des appétences pour la chose scolaire. Donner à chaque élève les moyens de travailler de manière progressive, selon ses capacités. *L'élève n'apprend plus pour être évalué, mais est évalué pour mieux apprendre.*



Axe de progrès 1 : Un accompagnement personnalisé renforcé et performant.

Leviers :

- Continuum pédagogique avec le primaire.
- Aide à la lecture et à l'écriture.
- Groupes de besoins à partir des compétences acquises et à travailler.
- Renforcements pour les élèves à haut niveau de compétences.
- Renforcement de la liaison collège – Lycée.

Mise en œuvre :

Renforces le CEC et de la LEC afin d'optimiser les PPRE, de travailler des progressions communes sur cycle 3.
ROLL et aide à la lecture pour les élèves les plus en difficulté.
Mise en œuvre de groupes de niveau de compétences en LVE.
Pratiques innovantes au sein de l'AP, différenciation pédagogique
L'AP comme laboratoire de pratiques pédagogiques renouvelées, de l'évaluation par compétence.
L'AP comme base des parcours de réussite vers les lycées.



Axe de progrès 2 : Des parcours de réussite pour tous les élèves.

Leviers

- Mise en œuvre des EPI prenant en compte les compétences.
- Groupes de niveaux de compétences en LVE
- Utiliser la différenciation pédagogique et l'interdisciplinarité
- Généralisation de l'évaluation par compétences pour personnaliser les contenus et les approches.

Mise en œuvre

Utilisation des possibilités offertes par les réformes du socle, des programmes et du collège pour mettre en œuvre ces parcours dans lesquels, quel que soit son niveau de compétence et d'appétence, chaque élève pourra s'épanouir.
Les EPI, l'AP, L'EIST, le PAC, l'EMC ou encore l'approche différenciée en LVE sont des pratiques qui sont déjà mises en œuvre au sein de l'établissement et qui devront être étendues à toutes les disciplines dans le cadre que propose la réforme du collège afin d'envisager progressivement une modification en profondeur des pratiques pédagogiques.



Axe de progrès 3 : Un parcours artistique et culturel cohérent pour tous.

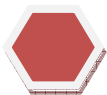
Leviers :

- Lier le PAC et le projet fédérateur pour donner de la visibilité et de la cohérence.
- Maintenir et renforcer les partenariats avec les structures locales.
- Renforcer la transdisciplinarité.
- Favoriser l'ouverture culturelle de tous pour une meilleure compréhension du monde.

Mise en œuvre :

Très en avance dans sa capacité de lier l'HDA, le projet fédérateur dans le PAC, l'établissement, très bien implanté dans son environnement artistique et culturel aura pour objectif de mettre en cohérence ce parcours avec les autres, particulièrement sur le cycle 4.

C'est, grâce à cette cohérence interne qu'il pourra permettre une plus grande ouverture culturelle de tous les élèves dans le cadre d'une approche pédagogique qui ne laisse aucune discipline de côté, permet la transdisciplinarité et s'intègre parfaitement dans le projet global des méthodes appliquées aux parcours citoyen et avenir.



Objectif 3 : L'orientation, parcours vers l'insertion professionnelle

Construction avec chaque élève (de l'enseignement général, des ULIS, la SEGPA et les EANA) d'un parcours personnel, fondé sur un projet pluriannuel de formation et professionnel. Approfondir encore l'aide à l'orientation par un accompagnement plus ciblé et une éducation au choix, notamment pour les familles dont les enfants sont en difficulté scolaire sans délaisser les élèves dont la motivation et l'ambition fait défaut.



Axe de progrès 1 : Découverte des métiers et des formations (DDMF) par les enseignements.

Leviers :

- Généraliser le travail effectué en DP3 dans le cadre d'un EPI.
- Préparation et exploitation du stage en entreprise dans les enseignements.
- Utilisation des métiers comme supports d'activités pédagogiques.
- DDMF en lien avec les chapitres étudiés.
- Utilisation de Folios.

Mise en œuvre :

Intégration de la DP 3 dans les EPI afin de proposer cette thématique à l'ensemble des élèves et permettre ainsi aux EPI de contribuer concrètement à la mise en œuvre du Parcours Avenir au collège.

Donner la possibilité à chaque collégien de préparer, de façon plus progressive, son parcours futur : l'objectif va être de sensibiliser tous les élèves, dès la classe de 5e, à la découverte du monde économique et professionnel de façon à favoriser le plus tôt possible la réflexion et les choix d'orientation qui leur sont offerts.

Casser les représentations sur les métiers « sexués ».



Axe de progrès 2 : DDMF par des actions ponctuelles tout au long du cycle 4.

Leviers :

- La COP, la documentaliste et les professeurs principaux dans le cadre de l'aide à l'orientation.
- Forums des métiers, ambassadeurs, stages.
- Implication des parents lors de réunions collectives et entretiens individuels en 3^{ème}.
- Travail sur la motivation scolaire et personnelle.

Mise en œuvre :

Renforcer l'information sur le panorama des métiers, leur évolution et des besoins en main d'œuvre du système de production en fédérant les dispositifs et actions : Parcours Avenir, forum des métiers, Ambassadeurs...

Dissiper les représentations peu objectives des voies générale, technologique et professionnelle, mais aussi de l'apprentissage, en facilitant les rencontres avec les équipes pédagogiques des lycées, avec d'anciens élèves qui ont réussi, informer à propos de l'accompagnement individualisé dans le second degré.

Entretien individualisé pour chaque élève de 3^{ème}.



Axe de progrès 3 : Réussite scolaire, ambition et insertion professionnelle.

Leviers :

- Travail sur la mobilité.
- Partenariats et liaisons collège – Lycées.
- Valorisation des réussites d'anciens élèves.
- Formation des personnels sur les dispositifs d'excellence autant que sur les possibilités de raccrochage.
- Mobilisation des familles.

Mise en œuvre :

Mieux promouvoir encore l'intérêt pour tous les élèves de maîtriser deux LVE, d'avoir acquis une culture générale, qu'elle soit artistique littéraire ou scientifique (études, emploi, voyage, communication, culture...).

Améliorer le passage d'information sur le niveau de compétence des élèves passant en 2°.

L'entretien personnalisé d'orientation en classe de 3^{ème} si besoin après intervention de la COP en classe, rdv individuel ou réunion parents/professeurs. Essayer de donner confiance aux élèves peu sur d'eux-mêmes.

Optimiser la préparation de l'orientation fin de 4^{ème}.